

QUATRE CHANTIERS PROJETS PORTES PAR LE RESAM –

Actualités au 12/09/2017

BIDONVILLE DE BLIDA : une histoire en 3 étapes. La quatrième reste à définir.

- ✓ **Etape de recensement d'informations :**
 - une mobilisation progressive d'associations du Réseau à compter du mois de Mai.
 - un premier niveau de concertation des entités impliquées sur le terrain (Médecins du Monde, Soleil de Blida, Adoma) : à partir de là, la participation s'étend progressivement.
- ✓ **Etape de dénonciation de l'atteinte aux droits et à la dignité des personnes.**
 - Fin juin, rencontres avec la DDCS, puis avec la mairie. **Une lettre ouverte est adressée à la presse et aux députés.**
 - La demande des associations signataires porte sur le relogement des personnes vivant sur le camp. Dans l'attente, l'élargissement du camp, la répartition de l'espace et l'augmentation des blocs sanitaires est attendu. **Ce dernier point seul connaît un aboutissement le 7 juillet lors d'une réunion rassemblant des associations du réseau et le collectif de Blida avec la DDCS, la mairie et ADOMA.**
- ✓ Depuis la mi-juillet, **étape opérationnelle.** Des associations croisent leurs supports d'actions, et tentent d'améliorer le quotidien des personnes vivant sur le camp. Temps de concertation et de construction : trois réunions se sont tenues entre ADOMA et les associations signataires de la convention d'accès. Deux réunions ont eu lieu dans l'intervalle à l'initiative du réseau. Parution de trois « POINT INFOS BLIDA » ; ce n'est pas le mieux qui est à l'œuvre, c'est toujours le moins pire.
- ✓ **Septembre, étape décisionnelle ?** Malgré l'énergie et la mobilisation à la fois sur le terrain et par les différents relais effectués pour la mise à disposition des biens matériels, l'accès aux droits et la santé, la situation se dégrade sur le terrain. **Quel rôle fédérateur peut jouer le Réseau dans la perspective du démantèlement du camp et de sa non-reconstruction en 2018 ??? Réunion le 19 Septembre.**

ETUDE SUR LA GRATUITE DES TRANSPORTS : une recherche à approfondir, un objectif à faire valoir.

- ✓ **Un point de départ : la commission transports**
 - Un recueil d'informations sur les difficultés d'accès aux soins et à l'emploi pour les personnes les plus fragiles.
 - Une recherche sur les conditions d'accès aux transports publics : aspects législatifs, sociaux, recherches de villes ayant pratiqué une politique de tarifs aménagés et/ou de gratuité.
 - **Constitution d'un dossier « Projet Gratuité Ciblée des Transports » remis à la Communauté d'agglomération en avril 2016.** Pas de suite concrète malgré un accueil favorable.
 - ✓ **Il y a matière à rebondir !**
 - Depuis, plusieurs villes sont passées sur une gratuité totale ou partielle des transports.
 - L'étude peut se renforcer si les contributions de plusieurs natures y contribuent : Possibilité d'une étude plus poussée en termes de besoins et de critères d'accès, réalisée par L'IRTS.
Contact pris avec le Codev (Conseil de développement durable de Metz Métropole) qui peut s'intéresser à ce qui représente une partie de la recherche menée actuellement sur la mobilité dans le cadre du prochain projet de territoire.
- ➡ **Appel à volontaires pour renouveler la commission transports et accompagner cette étude !**

Accès à la culture et au sport : une assez bonne participation aux spectacles ; l'accès au sport reste à conforter.

- ✓ **Réels apports des partenariats avec les structures culturelles messines** : Arsenal, BAM, Trinitaires, Pompidou, Opéra – Théâtre, ONL, Conservatoire, FRAC, Festival Passages, musée de la cour d'or, archives départementales :
 - Prendre sa place dans la cité en fréquentant les lieux culturels
 - Développer la curiosité et le plaisir de « sortir » ensemble
 - Etre accueillis et accompagnés par des médiateurs

- ✓ L'an passé, environ 250 personnes ont assisté à des spectacles. Les associations évoquent les belles découvertes et les moments collectifs de joie lors des spectacles, mais aussi **les difficultés à mobiliser**, ainsi parfois **les difficultés à comprendre lorsque les actions de médiation ont été insuffisantes**.

- ✓ **L'accès au sport**, souhaité par les associations et la ville de Metz, **est encore à l'état d'expérimentation** :
 - Possibilité de bénéficier de créneaux de gymnases pour des rencontres ou des entraînements, d'entrée dans les piscines, de participation aux événements sportifs
 - **Pour les associations, le problème reste celui de l'accompagnement.**

Plateforme d'accueil Médico- psycho sociale à Metz : des avancées réelles, mais deux incertitudes de taille...

- ✓ **Un projet qui prend de la densité** grâce à travail partenarial engagé dans le cadre du groupe de travail « accès aux soins » avec la ville de Metz et le CCAS, les professionnels de santé et les associations, ceci depuis 2014 .

- ✓ **Un projet qui bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle** :
 - Mobilisation de décembre 2016 à juin 2017 d'un Dispositif Local d'Accompagnement, dont le renouvellement est prévu
 - Suivi bienveillant de l'ARS qui apporte un appui facilitateur
 - Inscription dans le cadre du contrat local de santé de la ville de Metz Inscription du projet dans le Programme d'Investissements d'Avenir porté par la communauté d'agglomération : Action « Territoire d'innovation de grande ambition »

- ✓ **Un projet construit et chiffré, mais pour lequel ne sont pas encore définis deux éléments fondamentaux** :
 - Quelle sera la forme juridique de cette structure ? Qui portera ce projet ?
De quels locaux disposera-t-il ?

Des éléments de réponse apparaissent, mais cela reste à opérationnaliser.